



## Saint Marc à Frongier

### *Le mot du Maire*

Dans ce numéro :

<i>Horaires d'ouverture de la mairie</i>	2
<i>Etat Civil</i>	2
<i>Travaux</i>	3
<i>Associations</i>	4
<i>Au conseil municipal</i>	5 et 6

Elus depuis mars 1983, soit 36 ans, Michel Bach et moi-même avons décidé d'un commun accord de ne pas renouveler nos mandats respectifs aux prochaines élections municipales de mars 2020 pour raisons personnelles et surtout par rapport à notre âge. Merci à l'ensemble des électeurs qui nous ont fait confiance durant cette longue période.

Au cours du premier semestre 2019 nous avons eu dans notre commune beaucoup de décès, je profite de ce bulletin pour renouveler mes condoléances à toutes les familles qui ont perdu un proche.

En ce qui concerne les travaux prévus sur notre commune, depuis quelques jours les travaux de voirie réalisés par Eurovia sont terminés. Les travaux concernant les logements communaux sont en cours et doivent être terminés en septembre.

Avec l'aide du Parc Naturel de Millevaches, nous avons demandé une étude de pose de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux afin de maîtriser nos factures d'énergie.

En janvier et février 2020, comme tous les 5 ans, aura lieu le recensement de la population dont je serai le coordinateur. Nous sommes à la recherche d'un(e) agent recenseur, vous pouvez vous renseigner auprès de la mairie.

L'été a déjà bien commencé avec des chaleurs un peu excessives et un manque d'eau. Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances.

Georges LECOURT



## Ouverture de la mairie



### Horaires d'ouverture de la mairie :

- Lundi de 9 h à 12 h
- Mardi de 14 h à 18 h
- Jeudi de 14 h à 17 h 30
- Vendredi de 8 h à 12 h

Le secrétariat de mairie sera fermé du 13 aout au 2 septembre



☎ 05 55 66 18 87  
Mail : [mairie.st.marc.a.frongier@orange.fr](mailto:mairie.st.marc.a.frongier@orange.fr)



## État civil 1er Semestre 2019



### Mariage:

**Nadège JOBERT et Ludovic THOMAS** le 8 juin 2019

### Décès:

**Jean PARNEIX** le 31 mars 2019

**René LEGATE** le 19 avril 2019

**Maximilienne DAUBUSSON** le 25 avril 2019

**Roger TIXIER** le 27 avril 2019

**Marie Thérèse BREZEL** le 14 juin 2019



## Tarifs de location



### Salle Polyvalente

#### Tarifs de location

Date d'utilisation	Du 1 <sup>er</sup> Mai eu 30 Septembre		Du 1 <sup>er</sup> Octobre au 30 Avril	
	Commune	Extérieur	Commune	Extérieur
1/2 journée pour réunion ou	44.00 €	44.00 €	60.40 €	60.40 €
Journée avec Repas	101.20 €	133.90 €	117.60 €	150.20 €
Utilisation de la cuisine	22.90 €	32.70 €	22.90 €	32.70 €
Forfait couvert par personne	0,33 €	0,33 €	0,33 €	0,33 €



## Tarifs de location (suite)



### Tennis

#### Tarifs des cartes d'abonnement

Lieu de résidence	- de 16 ans	16 ans et +
Habitant de la commune	12,00 €	24,00 €
Extérieur à la commune	20,00 €	40,00 €



## Travaux en cours et à venir



### Appartements communaux:

Suite à des infiltrations d'eau dans le pignon ouest et à cause du danger d'utilisation des escaliers et des paliers d'accès aux logements, des travaux ont été prévus.

- ◆ Un doublage thermique avec un bardage a été réalisé sur le pignon en question
- ◆ Les escaliers et les paliers vont être changés en septembre.

### Routes:

La campagne 2019 de réfection des routes de la commune est effectuée. Cette année ont été réalisés:

- ◆ La rue du Champs de la Croix (suite à sa reprise par la commune) à Farges
- ◆ L'impasse de la Sagne vers le lagunage de Farges
- ◆ L'accès au village de la Genete et chemin vers maison Loulergue
- ◆ Des réparations ponctuelles sur les secteurs de Villescot, Congres et La Goutelle.

### Terrain de Tennis:

Bien que peu utilisé, il a été décidé de continuer à entretenir le terrain de tennis de Farges, cette année il nécessite un démoussage qui sera réalisé prochainement.

### Chapelle de Montrujas:

Suite à un défaut de ventilation de la chapelle, des travaux de remise en état sont nécessaires.

- ◆ Reprise du plafond de la mezzanine (pris en charge par l'entreprise Martinet)
- ◆ Création de ventilation

### Installation de panneaux photovoltaïques

Pour donner suite à un appel à projet du Parc Naturel de Millevaches et du Syndicat des Energies de la Creuse, nous avons lancé une étude de réalisation pour l'implantation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments de la mairie, de l'école et du logement ainsi que de la salle polyvalente.



## Activités des associations de la commune



### PRINTEMPS DE SAINT MARC

Le printemps de St Marc s'est déroulé sur la place de l'église dimanche 28 avril. Cette année c'est la nouvelle association des « **Amis du Patrimoine de Saint Marc à Frongier** » qui en a repris l'organisation. Le beau temps n'a malheureusement pas été au rendez-vous.

### CONCOURS DE PÊCHE DU CHATEAU

C'est sous un soleil de plomb qu'a eu lieu le désormais traditionnel concours de pêche sur l'étang du château de Saint Marc organisé par l'association « **Pêchateau** » le 7 juillet. Ce concours s'est déroulé en deux manches avec lâcher de truites.



### MARCHÉS FESTIFS DE FARGES

« **Saint Marc Sports et Loisirs** » renouvelle cette année les Marchés Festifs de Farges suite au succès de l'an passé. Trois dates à retenir, les 16, 23 et 30 juillet. A partir de 19H venez nombreux déguster les produits proposés par les exposants dans le cadre ombragé du terrain de Farge. Chapiteaux et tables sont mis à disposition, petite restauration et animation musicale assurée.

### BROCANTE DE FARGES

La traditionnelle brocante organisée par « **Saint Marc Sports et Loisirs** » aura lieu le Samedi 10 août. Animations toute la journée, repas et bal le soir. Les investissements en matériels réalisés cette année permettront de vous accueillir dans de meilleurs conditions encore.

### RANDONNÉE PEDESTRE

Dans le cadre de la brocante de Farges, les Godillots de Saint-Marc vous invitent à une randonnée pédestre qui partira à 9 h 30 sur le site de la brocante, sous l'arbre de Sully.

### CONCOURS DE BOULES DE L'ACCA

Fin août l'ACCA de Saint Marc vous attend pour son concours de pétanque.

### EXPO PHOTO

Durant tout l'été n'oubliez pas l'exposition photos « **Format Carré** » de Chambrouitière proposée par « **Square Gallery** » et ce jusqu'au 30 septembre

### DATE À RETENIR

A l'automne..... « **Sports et Loisirs** » est en train de vous concocter quelque chose de bien !!! Et le 31 Décembre , Réveillon de la St Sylvestre.



## Au Conseil Municipal



### Séance du 5 février 2019

#### 1 - Remplacement Antoine PADDEU

Le contrat d'Antoine PADDEU arrivant à échéance le 28 février le maire propose de le remplacer par un emploi PEC ou CASA.

Accord à l'unanimité

2 - Le conseil accepte de rembourser à Michel GERMOUTY les frais d'enregistrement de l'acte administratif, concernant la rue du Champs de la Croix, qui s'élèvent à 40 €.

3 - Le maire soumet au conseil le devis de la SARL QUEHEN pour l'égavage des arbres représentant un danger situés à Farges à proximité du terrain GIL pour un montant de 1400 € HT.

Accord à l'unanimité

4 - Par courrier le directeur de l'école St Louis demande une participation financière à la scolarisation d'un enfant habitant la commune.

Refus du conseil à l'unanimité.

5 - Suite à la décision prise lors du conseil du 30 octobre 2018 concernant des réparations à effectuer sur l'immeuble du 16 rue de la Planchette le maire soumet au conseil des devis pour l'isolation du pignon ouest. Après discussion le conseil adopte à l'unanimité celui de Ets ECO-THERMIC.

6 - Le maire propose de renouveler la convention signée en 2015 avec le SDEC pour un montant de 748 € TTC..

Accord à l'unanimité

7 - Le maire propose de confier dorénavant l'entretien de l'assainissement collectif à l'entreprise ACV 23 (Assainissement Creuse Vidange 23) pour un montant annuel de 748 € TTC, inférieur au contrat actuel.

Accord à l'unanimité.

8 - Le conseil se prononce contre une participation financière à un voyage scolaire en Allemagne d'un enfant de la commune.

9 - Questions diverses

Accord pour demande de devis pour le démoussage de la toiture de la salle polyvalente et pour le changement de rives et chevrons, façade cour de l'école, sur le logement communal.

### Séance du 14 mars 2019

#### 1 - Comptes de gestion 2018 (commune, assainissement)

Le compte de gestion 2018 indique un solde créditeur de 241.586,64 € pour la commune et de 16.297,68 € pour l'assainissement.

#### 2 - Comptes administratifs 2018 (commune, assainissement)

Le premier adjoint présente les comptes administratifs 2018 commune et assainissement

Commune:

Sans tenir compte des restes à réaliser le résultat de clôture fait apparaître un solde positif de 244.056,64 €.

Assainissement:

Le résultat de clôture fait apparaître un solde positif de 16.297,68 €.

En dehors de la présence du Maire les huit conseillers votent à l'unanimité les comptes administratifs 2018.

#### 3 - Affectation des résultats

Le Maire propose d'affecter les résultats de la façon suivante :

Commune :

La somme de 72.031,60 € au financement du déficit d'investissement et la somme de 241.586,64 € au budget primitif à la rubrique "excédent reporté".

Assainissement :

La somme de 16.297,68 € au budget primitif à la rubrique "excédent reporté".

4 - Le conseil se prononce à l'unanimité pour reporter le transfert de compétence de l'eau et de l'assainissement en 2026 au lieu et place de 2020.

5 - A l'unanimité les conseillers décident de conserver à la mairie les documents concernant l'état civil ayant plus de 120 ans et les autres de plus de 50 ans qui n'ont pas d'utilité administrative.

6 - Le maire soumet au conseil plusieurs devis de réfection de diverses voies communales.

- PONZO : 28.828,00 € HT

- COLAS : 32.284,66 € HT

- EUROVIA : 28.361,14 € HT

La proposition EUROVIA est retenue à l'unanimité



## Au Conseil Municipal



7 - Devis accès aux appartements 16 rue de la Planchette

Michel OLLIER présente les différentes options proposées par TABARD et BARLAUD.

- TABARD : 12.489,24 € HT

- BARLAUD : 15.856,00 € HT

Après discussion le conseil opte pour la proposition TABARD avec la réalisation des barreaux de rambarde en métal et le remplacement des marches et du palier en métal galvanisé ce qui entraîne un surcoût de 700 € et une minoration de 1.119,24 € soit un total de 12.070,00 € HT.

8 - A l'unanimité le conseil accepte le devis de VERITAS pour la vérification de l'installation électrique de la salle polyvalente.

9 - A l'unanimité le conseil accepte une extension du réseau en souterrain jusqu'au terrain GRIFFON situé près du lotissement de St Marc et en aérien de la route de Margnot à la rue du Dognon au niveau des terrains BERNARD.

### Séance du 9 avril 2019

1 - A l'unanimité le conseil décide de ne pas changer les taux de base pour 2019

2 - Après avoir fourni des explications sur les comptes les plus significatifs le Maire soumet au vote les budgets primitifs commune et assainissement 2019.

Les budgets sont votés à l'unanimité

3 - La contribution de France Télécom pour l'occupation de terrains communaux pour l'année 2019 s'élève à 1574,60 €,

Proposition acceptée à l'unanimité

4 - Le Maire soumet au conseil un devis de l'entreprise CARRE pour l'installation de deux réverbères à Farges et au Bichaud pour un montant de 780,60 € l'unité,

Adopté à l'unanimité

5 - Questions diverses

5 - 1 : Le Maire soumet au conseil la proposition d'une motion de plusieurs syndicats de retraités :

- contre 1 voix

- abstention 5 voix

- pour 3 voix

5 - 2 : Le conseil répond défavorablement à une demande de participation à un voyage à Limoges de l'école primaire de Felletin.

### Séance du 4 juin 2019

1 - Le contrat de Marie-Claude KOSUBAY arrivant à échéance le maire propose de le renouveler pour une période d'un an.

Proposition acceptée à l'unanimité des présents hormis Philippe KOSUBAY qui n'a pas pris part au vote.

2 - Suite aux intempéries de fin octobre des arbres communaux du village de Farges ont dû être abattus.

Le conseil donne son accord pour que le bois coupé soit vendu.

3 - Monsieur le maire se propose d'être le coordonnateur communal pour le recensement de la population qui aura lieu du 16 janvier au 15 février 2020.

Proposition acceptée.

4 - L'état du terrain de tennis de Farges nécessite une remise en état. Le maire soumet au conseil un devis de la société ASNE d'ORLEAT (63190) pour un montant de 6141,12 € TTC.

Après discussion, bien que la somme soit élevée, les conseillers ont décidé de ne pas laisser se dégrader cet équipement sportif.

5 - Lors du conseil d'école du 26 mars, les enseignantes ont émis les souhaits suivants :

fourniture d'un vidéo projecteur interactif  
réalisation d'un entrepôt sous le préau

En ce qui concerne le projecteur un devis sera demandé à JC NETWORK, l'éventualité d'un achat sera prise lors d'un prochain conseil.

La réalisation d'un entrepôt est entérinée.

6 - Le maire soumet au conseil un devis de la société BARLAUD pour un montant de 1831,80 € TTC, correspondant à divers travaux de branchement gaz sur l'immeuble municipal dans le cadre des travaux d'isolation.

Accord à l'unanimité